

Compte rendu du Conseil d'administration de la SETF - Mardi 6 mai 2025 -

Le Conseil d'administration de la SETF s'est réuni ce mardi 6 mai 2025. Cette session a permis d'aborder un ordre du jour dense, incluant notamment un point d'étape sur la situation budgétaire, l'analyse de l'activité en 2024, ainsi que d'autres sujets stratégiques pour l'association.

Un résultat net excédentaire grâce à gestion rigoureuse

Le Conseil d'administration a ouvert la séance par une présentation des **comptes provisoires 2024**, établis dans l'attente de l'approbation des comptes du PMU.

Dans un contexte budgétaire contraint, la SETF a mis en œuvre une **gestion rigoureuse**, accompagnée de mesures d'économies significatives. Les premiers résultats font apparaître **un résultat d'exploitation et un résultat net excédentaires**, des données qui seront **présentées et discutées lors du prochain comité**.

Des avancées vers un nouvel accord d'équilibrage SETF / France Galop

Le Conseil d'administration s'est **félicité des avancées positives des discussions en cours entre la SETF et France Galop**, dans le cadre de la renégociation de "l'équilibrage du calendrier" entre les deux Sociétés Mères.

Les **discussions sont en phase de finalisation**, et devraient se conclure dans les prochaines semaines. Le **Conseil sera amené à valider les termes d'un nouvel accord** sur ce sujet, ainsi que sur la **régularisation des opérations relatives au financement des organismes communs** depuis 2021.

Les allocations maintenues en 2025, malgré une prudence de rigueur

Pour mémoire, la SETF a adopté une position de **prudence budgétaire** en anticipant une baisse, malheureusement insuffisante, de la contribution nette du PMU, ce qui entraîne un déséquilibre de son propre budget.

Comme anticipé, au **1er trimestre 2025, l'exécution budgétaire du PMU s'éloigne des objectifs fixés**, générant de l'inquiétude auprès des professionnels et renforçant la nécessité de maintenir une gestion rigoureuse au sein de la SETF.

Une **actualisation du budget du PMU sera réalisée prochainement**. D'ici là, des **mesures de prudence sont d'ores et déjà engagées à tous les niveaux de l'institution**.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a validé le **maintien des encouragements en 2025**, en soulignant la volonté de **préserver leur niveau** tout en assurant un **équilibre**

économique maîtrisé. Il a toutefois été rappelé que, **malgré cette capacité actuelle à honorer les engagements, de fortes incertitudes pèsent sur l'avenir**, compte tenu du contexte général.

L'ensemble de ces éléments fera l'objet d'un échange approfondi lors du prochain comité.

Des projets stratégiques en cours autour du Propriétariat, de la démarche RSE et du site de Grosbois

Un point a été fait sur l'état d'avancement de plusieurs **sujets stratégiques majeurs** pour la Société du Trotteur Français :

- **Le développement du propriétariat**, avec la création de **nouveaux produits visant à attirer et fidéliser de futurs propriétaires**, dans une logique de simplification des parcours et d'ouverture à de nouveaux profils.
- **La démarche RSE**, structurée autour d'un **travail de cartographie des données** et de **premières actions concrètes mises en œuvre**.
- La mise en place d'un **groupe de travail dédié au Domaine de Grosbois**. Ce groupe aura pour mission de **réfléchir à l'avenir du site**, d'envisager ses évolutions possibles, et de **définir les priorités stratégiques** pour les prochaines années.

D'autres **sujets**, abordés en séance, feront l'objet d'une **présentation et d'échanges lors du prochain comité prévu le 13 mai**, à savoir :

- **Modifications réglementaires** : évolutions du **Code des courses au trot** et des **conditions générales des programmes**
- **Questions d'élevage** : **propositions de la Commission de l'élevage** relatives à la politique d'élevage du Trotteur Français pour la **saison de monte 2026**
- **Projet de programme du meeting d'été-automne 2025** sur les hippodromes de Paris-Vincennes, Enghien, Caen et Cabourg.